



Le Moulin des Prés
Des liens pour grandir

Projet associatif 2023-2028



Le Moulin des Prés

E-mail : contact@mdpres.fr

Site web :

www.moulindespres.org

Tél. : 05 61 96 07 93

Adresse : 1094 Cote de Mataly

09230 SAINTE CROIX VOLVESTRE



TABLE DES MATIÈRES

Une ambition stratégique affirmée pour 2023-2028	6
Un projet structurant et évolutif	7
I. Notre identité	8
Notre raison d'être	8
Notre vision	9
Notre histoire	9
Une identité construite autour de l'accueil familial et du lien	9
Des évolutions organisationnelles et des transformations du modèle	10
Une étape charnière : transition et renouvellement	10
Une association en mouvement et ancrée dans son territoire	10
40 ans d'engagement : entre héritage et innovation	11
Une histoire vivante tournée vers l'avenir	11
II. Nos valeurs	12
Solidarité	13
Citoyenneté	14
Respect	14
Engagement	14
III. Nos principes d'action	15
Gouvernance du Moulin des Prés	16
Une gouvernance associative engagée	16
Une articulation étroite entre gouvernance et direction	16
Une gouvernance en lien avec les professionnels	16
Une place reconnue à la parole des usagers	17

Une ouverture sur l'environnement et les partenaires	17
Une vie associative dynamique et ouverte	17
Une démarche d'amélioration continue	18
IV. Les enjeux du secteur et du territoire	19
V. Les orientations stratégiques 2023-2028	21
Orientation n°1 : Consolider le placement familial spécialisé	21
Orientation n°2 : Développer notre présence sur la Haute-Garonne	21
Orientation n°3 : Développer des dispositifs favorisant le maintien des liens familiaux	22
Séjours de regroupement de fratries	22
Séjours familles	22
Visites médiatisées et séjours médiatisés	22
Orientation n°4 : Développer des réponses de répit et de soutien	23
Séjours de répit-relais	23
Orientation n°5 : Se positionner sur les nouvelles formes d'accompagnement	23
Placement à domicile (PAD)	23
Orientation n°6 : Répondre aux situations de vulnérabilité émergentes	24
SAS de mise à l'abri	24
Orientation n°7 : Devenir un acteur ressource du territoire	24
VI. Les orientations à approfondir	25
Séjours de rupture	25
Développement d'actions culturelles	25
VII. Les conditions de réussite	26
VIII. ÉVALUATION DU PROJET ASSOCIATIF	27
Conclusion	28

Préambule



Le Moulin des Prés est une association engagée depuis près de quarante ans dans le champ de la protection de l'enfance. Fidèle à son projet fondateur, elle accompagne au quotidien des enfants, des adolescents et des jeunes adultes confrontés à des situations de vulnérabilité, en plaçant au cœur de son action la qualité du lien, la singularité des parcours et le respect de chaque personne.

Au fil de son histoire, l'association a développé un savoir-faire spécifique et reconnu dans le domaine du placement familial spécialisé, en particulier dans l'accompagnement de jeunes présentant des problématiques complexes. Ces jeunes, souvent à la croisée de dispositifs éducatifs, sociaux, judiciaires et parfois psychiatriques, ont connu des parcours marqués par des ruptures répétées, des carences affectives précoces et des expériences relationnelles fragilisées. Certains, notamment les mineurs non accompagnés, s'inscrivent également dans des trajectoires d'exil et d'isolement.

Face à ces enjeux, le Moulin des Prés, majoritairement association mono établissement a construit un modèle singulier, articulant accueil familial individualisé

et cadre institutionnel structurant, permettant de conjuguer la souplesse du lien familial avec les garanties d'un dispositif éducatif solide. Ce modèle repose sur :

- une continuité éducative portée par l'ensemble des équipes ;
- une forte implication des familles d'accueil, pleinement intégrées au collectif professionnel ;
- un travail de médiation et de triangulation assuré par les éducateurs ;
- des dispositifs de relais pensés pour prévenir les ruptures et soutenir les situations complexes dans la durée.
- Un accompagnement personnalisé des familles d'accueil

Ce positionnement permet de proposer des réponses adaptées à des jeunes pour lesquels les dispositifs classiques peuvent se révéler insuffisants, en recréant des conditions de stabilité, de sécurité et de reconstruction relationnelle.

Par ailleurs, l'association a su faire évoluer ses pratiques pour accompagner les parcours vers l'autonomie, notamment à travers le développement de solutions de semi-autonomie articulées à l'accueil familial, illustrant sa capacité d'adaptation et d'innovation.

De même que la mise en œuvre de nouveaux services tels que :

- Les replis et répit des services d'AEMO intensives
- Le soutien à la parentalité (café des familles, activités parents-enfants)

Aujourd'hui, dans un contexte marqué par une complexification croissante des situations en protection de l'enfance, une tension sur les capacités d'accueil et une évolution des attentes des partenaires institutionnels, le Moulin des Prés a souhaité engager une réflexion stratégique approfondie.

Accompagné par la Ligue de l'Enseignement dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), le Conseil d'administration a piloté une démarche collective visant à :

- réaffirmer les valeurs fondatrices de l'association ;
- faire évoluer ses modes de gouvernance ;

- mieux identifier les besoins émergents du territoire, notamment en milieu rural ;
- consolider et adapter son offre d'accompagnement ;
- Sortir du modèle mono établissement et renforcer sa pérennité et sa capacité de développement.

Cette démarche, conduite selon les principes de l'intelligence collective, a mobilisé l'ensemble des administrateurs et des salariés à travers six séminaires de travail. Elle a permis de faire émerger un projet associatif co-construit, partagé et ancré dans les réalités de terrain.

Une ambition stratégique affirmée pour 2023-2028

Dans la continuité de son histoire et de ses valeurs, le Moulin des Prés se dote d'orientations stratégiques ambitieuses pour les années à venir.

L'association affirme en premier lieu sa volonté de consolider son cœur de métier, en renforçant la qualité du placement familial spécialisé, en soutenant davantage les assistants familiaux et en développant des parcours d'accompagnement modulables plus individualisés, notamment vers la semi-autonomie.

Elle engage également une dynamique de développement territorial, avec une priorité donnée à une implantation progressive en Haute-Garonne. Ce projet vise à étendre son modèle d'intervention, à diversifier ses réponses et à renforcer sa capacité à répondre aux besoins des politiques publiques sur un territoire élargi.

Parallèlement, l'association souhaite renforcer son action autour de plusieurs axes complémentaires :

- le soutien au maintien et à la restauration des liens familiaux (séjours familles, regroupement de fratries, visites médiatisées) ;
- le développement de réponses de répit et de relais, en soutien aux jeunes, aux familles d'accueil et aux équipes ;
- l'exploration de nouvelles formes d'accompagnement, telles que le placement à domicile ;
- la prise en compte de nouvelles vulnérabilités émergentes ;

- le positionnement du Moulin des Prés comme acteur ressource du territoire.

L'ensemble de ces orientations traduit une ambition forte : consolider un modèle d'accompagnement exigeant pour des situations de plus en plus complexes et des jeunes aux vulnérabilités multiples, tout en développant des réponses innovantes, souples et territorialisées.

Un projet structurant et évolutif

Le présent projet associatif constitue le cadre de référence stratégique pour la période 2023-2028. Il s'inscrit dans une dynamique d'évolution continue, intégrant des temps de suivi à mi parcours (fin 2026) et d'évaluation en fin de période (2028) afin d'ajuster les actions aux besoins du terrain.

À la croisée de son héritage et des enjeux contemporains, le Moulin des Prés affirme ainsi sa volonté de :

- préserver son identité et la qualité de son accompagnement ;
- renforcer ses coopérations territoriales ;
- soutenir ses professionnels et ses familles d'accueil ;
- développer des réponses innovantes au service des enfants, des jeunes et des familles.

Plus que jamais, l'association entend poursuivre son engagement en tant qu'acteur engagé, inventif et responsable de la protection de l'enfance.

I. NOTRE IDENTITE



Notre raison d'être

Le Moulin des Prés agit pour permettre à chaque enfant et à chaque famille confrontée à des difficultés de trouver les ressources nécessaires à leur développement, leur protection et leur autonomie.

L'association défend une approche humaniste plaçant la personne au cœur des dispositifs qui la concernent.

Elle considère que chaque enfant possède des compétences, des ressources et un potentiel qui doivent être reconnus et soutenus.

Elle s'appuie dans la construction de ces réponses sur la garantie de la prise en compte des besoins fondamentaux des enfants et entend former régulièrement tous les professionnels en partenariat avec l'Institut d'anthropologie clinique de Toulouse.

Notre vision

Le Moulin des Prés souhaite contribuer à une protection de l'enfance :

- plus humaine ;
- plus souple ;
- plus préventive ;
- plus inclusive ;
- davantage ancrée dans les territoires ;
- capable d'inventer des réponses adaptées aux besoins des enfants et des familles.

Notre histoire

L'association Le Moulin des Prés est née le 22 février 1986, de l'engagement de citoyens désireux de proposer une réponse sociale et éducative adaptée aux besoins d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes en difficulté. Dès son origine, elle s'inscrit dans une volonté claire : conjuguer solidarité, proximité et accompagnement individualisé, en s'appuyant sur un modèle à taille humaine.

Dans les années qui suivent sa création, le Moulin des Prés s'inscrit dans un contexte où plusieurs initiatives similaires voient le jour. Dès la fin des années 1980, l'association se distingue par la qualité de son projet et fait figure de référence départementale. Elle développe alors une approche fondée sur le placement familial spécialisé, qui restera le socle de son identité.

Une identité construite autour de l'accueil familial et du lien

Au fil des années, le Moulin des Prés affine son modèle d'accompagnement. Il s'appuie sur un réseau de familles d'accueil et sur un travail éducatif structuré, favorisant des liens de proximité, de solidarité et d'entraide.



Dans les années 2000, l'association élargit son action en développant des espaces d'écoute et de soutien à destination des familles. Elle participe notamment à des initiatives locales de prévention et d'accompagnement, contribuant à éviter les ruptures, notamment scolaires.

Des évolutions organisationnelles et des transformations du modèle

Les années 2010 marquent une phase de transformation importante pour l'association. L'adhésion à la convention collective nationale en 2011 modifie progressivement l'équilibre entre bénévolat et professionnalisation, installant un cadre plus structuré tout en faisant évoluer certaines dynamiques historiques.

Parallèlement, le Moulin des Prés innove dans ses pratiques :

- développement du projet fratrie en 2012, soutenant le maintien des liens entre frères et sœurs,
- maintien d'une culture forte du collectif à travers les transferts, séjours et week-ends relais,
- accueil de nouveaux publics, notamment les mineurs non accompagnés à partir de 2017.

Une étape charnière : transition et renouvellement

L'année 2020 constitue un tournant majeur avec le départ du directeur fondateur. Cette transition s'accompagne de l'arrivée d'une nouvelle direction et d'une nouvelle présidence.

Un travail de clarification, d'analyse et de structuration est alors engagé, permettant de poser les bases d'un nouveau cycle pour l'association.

Une association en mouvement et ancrée dans son territoire

Depuis 2021, le Moulin des Prés poursuit son développement en consolidant ses pratiques et en diversifiant ses actions :

- émergence de nouveaux projets (parrainage, accueil bénévole),



- renouvellement des équipes et valorisation des familles d'accueil,
- renforcement du sentiment d'appartenance à une communauté éducative.

Installée depuis 2006 au lieu-dit Merle à Sainte-Croix-Volvestre, l'association affirme son ancrage territorial rural, en lien étroit avec les acteurs locaux.

40 ans d'engagement : entre héritage et innovation

L'année 2025 marque un temps fort, avec les quarante ans de l'association. Cet anniversaire témoigne de la capacité du Moulin des Prés à traverser les évolutions du secteur tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices : solidarité, respect, lutte contre les discriminations, et accompagnement vers l'autonomie.

Aujourd'hui, l'association poursuit son action autour de son cœur de mission — le Centre d'Accueil Familial Spécialisé — en proposant des formes d'accompagnement diversifiées : accueil en familles, semi-autonomie, temps collectifs, soutien à la parentalité.

Elle s'inscrit également dans une dynamique de développement et d'ouverture :

- nouveaux agréments permettant des accueils en répit et repli,
- participation à des dispositifs partenariaux départementaux,
- création du projet « Le Moulin des Familles », espace ressource tourné vers les habitants et les familles du territoire.

Ce projet incarne pleinement une conviction qui traverse toute son histoire : « Il faut tout un village pour éduquer un enfant. »

Une histoire vivante tournée vers l'avenir

L'histoire du Moulin des Prés est celle d'une association qui a su évoluer sans renier ses fondements. Elle s'est construite grâce à l'engagement de ses bénévoles, de ses professionnels, de ses familles d'accueil et des jeunes accompagnés.

Aujourd'hui encore, elle continue de se réinventer, portée par une exigence de qualité, une réflexion permanente sur ses pratiques et une volonté forte de répondre aux besoins des publics et du territoire.

II. NOS VALEURS



Les valeurs de l'association Le Moulin des Prés s'inscrivent dans une tradition humaniste, qui place la personne au centre de toute démarche éducative et sociale. Elles reposent sur la conviction profonde que chaque enfant, chaque adolescent, quels que soient son parcours ou ses difficultés, possède en lui des ressources et des potentialités qu'il est possible de soutenir, de révéler et de développer.

Cette approche s'inscrit dans l'héritage de penseurs majeurs de l'action éducative et sociale.

Dans la lignée de Janusz Korczak, figure incontournable de la protection de l'enfance, l'association reconnaît chaque enfant comme un sujet de droit, digne de respect, dont la parole et l'expérience doivent être prises en compte. Comme il l'affirmait : « L'enfant n'est pas un être en devenir, il est déjà une personne ». Cette conception guide

l'attention portée à la singularité des parcours et à la participation des jeunes aux décisions qui les concernent.

L'action du Moulin des Prés s'inscrit également dans une approche relationnelle et éducative inspirée de Donald Winnicott et de la notion de « cadre suffisamment bon ». L'accueil familial proposé vise à offrir un environnement contenant, sécurisant et stable, permettant aux jeunes de se reconstruire à travers des expériences relationnelles nouvelles.

La dimension éducative de l'accompagnement s'appuie aussi sur les apports de Paul Ricœur, pour qui la reconnaissance de l'autre dans sa dignité et son histoire est au cœur de toute relation éthique. L'accompagnement proposé par l'association s'inscrit ainsi dans une logique de reconnaissance mutuelle.

Dans une perspective plus pédagogique, l'association se rapproche des valeurs portées par Célestin Freinet et les courants de l'éducation nouvelle, en favorisant une approche centrée sur l'expérience, l'autonomie progressive et l'apprentissage par le réel.

Dans cette perspective, les travaux de Myriam David, notamment sur les carences affectives et les troubles précoces du lien, éclairent profondément les pratiques du Moulin des Prés. Elle met en évidence l'importance de la continuité des relations et de la qualité du cadre dans le développement de l'enfant.

Enfin, dans la continuité des travaux de Serge Paugam sur le lien social et la disqualification sociale, le Moulin des Prés agit pour lutter contre les processus d'exclusion et de marginalisation, en soutenant la reconstruction des liens – familiaux, sociaux et institutionnels.

Solidarité

Nous croyons en l'entraide, à la fraternité et à la responsabilité collective envers les plus vulnérables.

Citoyenneté

Nous favorisons la participation des personnes accompagnées à la vie sociale et citoyenne.

Respect

Nous reconnaissons la dignité, les droits et la singularité de chaque personne.

Engagement

Nous affirmons notre responsabilité collective dans la construction de réponses utiles au bien commun.

III. NOS PRINCIPES D'ACTION



- L'intérêt supérieur de l'enfant guide notre action.
- Les personnes accompagnées participent aux décisions qui les concernent.
- La famille est considérée comme une ressource lorsqu'elle peut contribuer au développement de l'enfant.
- La pluridisciplinarité est recherchée dans toutes les situations.
- Les réponses doivent être individualisées.
- L'innovation doit être mise au service des besoins.
- Les partenariats sont essentiels à la qualité de l'accompagnement.

Gouvernance du Moulin des Prés

La gouvernance du Moulin des Prés s'inscrit dans une dynamique collective, participative et engagée, au service de la qualité de l'accompagnement proposé aux enfants et aux familles.

Elle repose sur une articulation étroite entre le Conseil d'administration, la direction, les professionnels, les usagers et les partenaires.

Une gouvernance associative engagée

Le Conseil d'administration (CA) porte la responsabilité du projet associatif et en définit les orientations stratégiques. Composé de membres élus, il s'attache à garantir la cohérence, la pérennité et l'éthique des actions menées par l'association.

Le fonctionnement du CA privilégie une approche collégiale, favorisant le dialogue, la réflexion partagée et la prise en compte de la pluralité des points de vue.

Une articulation étroite entre gouvernance et direction

La qualité de la gouvernance repose sur une coopération étroite entre la Présidence et la Direction.

Cette relation de confiance permet :

- une circulation fluide de l'information,
- une réactivité face aux enjeux,
- une prise de décision éclairée et ancrée dans les réalités du terrain.

Une gouvernance en lien avec les professionnels

Le Moulin des Prés reconnaît pleinement le rôle central des équipes salariées dans la qualité de l'accompagnement.

La gouvernance s'inscrit dans une logique de dialogue continu avec les professionnels :

- les représentants du personnel sont associés en amont à certaines réflexions,
- des professionnels peuvent être invités à présenter leurs actions et projets devant le CA,
- des temps de rencontre directs entre administrateurs et équipes sont organisés plusieurs fois par an.

Une place reconnue à la parole des usagers

Conformément aux valeurs portées par l'association et aux principes de la loi du 2 janvier 2002, le Moulin des Prés veille à intégrer la parole des enfants et des jeunes accompagnés.

Une rencontre annuelle entre le Conseil d'administration et les usagers est organisée, offrant un espace d'expression et de dialogue sur leurs conditions d'accueil, leur vécu et leurs attentes.

Une ouverture sur l'environnement et les partenaires

La gouvernance du Moulin des Prés s'inscrit également dans un écosystème partenarial étroit. Le Conseil d'administration organise une représentation active de l'association auprès :

- des institutions publiques, notamment le Conseil départemental,
- des réseaux professionnels et fédérations,
- des instances liées à la fonction employeur.

Une vie associative dynamique et ouverte

L'Assemblée générale annuelle constitue un moment clé de la vie associative. Elle permet de partager le bilan des actions menées, de débattre des orientations à venir et d'associer les adhérents, les professionnels et les partenaires.

Une démarche d'amélioration continue

Enfin, la gouvernance du Moulin des Prés s'inscrit dans une dynamique d'évolution permanente. Des temps réguliers d'évaluation permettent d'ajuster les pratiques et de répondre aux transformations du secteur médico-social.

IV. LES ENJEUX DU SECTEUR ET DU TERRITOIRE



Les entretiens menés avec le conseil départemental, la PJJ, les fédérations d'acteurs du médico social et les travaux conduits dans le cadre des séminaires internes mettent en évidence plusieurs évolutions :

- augmentation des situations complexes ;
- saturation des dispositifs traditionnels ;
- besoin de diversification des réponses ;
- difficultés de recrutement des assistants familiaux ;
- augmentation des besoins de répit ;

- nécessité de préserver les liens familiaux ;
- besoin croissant d'accompagnements de proximité.

Ainsi, le champ de la protection de l'enfance connaît aujourd'hui des évolutions majeures qui transforment en profondeur les pratiques et les besoins des publics accompagnés. À l'échelle nationale, l'Aide sociale à l'enfance fait face à une augmentation continue du nombre de jeunes accompagnés, à une diversification des profils et à une complexification des situations.

Parallèlement, le secteur est confronté à des tensions structurelles importantes : saturation des dispositifs d'accueil, inadéquation de certaines réponses, difficultés de recrutement des professionnels et fragilisation des parcours des jeunes, notamment à l'approche de la majorité.

Dans ce contexte, les enjeux actuels de la protection de l'enfance peuvent être identifiés autour de plusieurs axes :

- mieux prendre en compte la complexité des trajectoires et des problématiques ;
- développer des accompagnements personnalisés et durables, évitant les ruptures ;
- renforcer le travail avec les familles et le maintien des liens ;
- proposer des dispositifs modulables, capables d'articuler protection, autonomie et insertion ;
- soutenir les professionnels et les familles d'accueil face à des situations de plus en plus exigeantes ;
- renforcer la coopération territoriale et les réponses partenariales.

Par son histoire et son modèle d'intervention, le Moulin des Prés apparaît particulièrement en capacité de répondre à ces enjeux. Son approche fondée sur un placement familial spécialisé fortement étayé, une continuité éducative portée collectivement, et la mise en place de dispositifs de relais et de soutien, constitue une réponse pertinente aux situations complexes.

La place centrale accordée à la triangulation entre le jeune, la famille d'accueil et l'équipe éducative, ainsi que le travail engagé auprès des familles naturelles, permettent de limiter les phénomènes d'isolement et de favoriser une prise en charge globale et cohérente.

Enfin, l'ancrage territorial du Moulin des Prés, sa culture du partenariat et sa capacité à innover positionnent l'association comme un acteur en mesure de contribuer activement à l'évolution des réponses en protection de l'enfance.

V. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2023-2028



Orientation n°1 : Consolider le placement familial spécialisé

L'association souhaite poursuivre le développement qualitatif de son activité historique.

Objectifs :

- maintenir un haut niveau d'expertise ;
- renforcer l'accompagnement des assistants familiaux ;
- développer l'accueil en semi-autonomie ;
- préparer l'évolution de l'offre d'accueil.

Orientation n°2 : Développer notre présence sur la Haute-Garonne

Cette orientation constitue la priorité stratégique de l'association pour les cinq prochaines années. L'objectif est d'essaimer progressivement sur le département de la Haute-Garonne afin d'y développer des réponses innovantes fondées sur l'expertise du Moulin des Prés.

Cette stratégie pourrait conduire à terme à :

- l'ouverture d'une implantation administrative ;
- la création de nouveaux services ;
- l'obtention d'autorisations ou habilitations nouvelles ;
- une réflexion sur le siège social de l'association ;
- le développement d'appartements de semi-autonomie.

Orientation n°3 : Développer des dispositifs favorisant le maintien des liens familiaux

Séjours de regroupement de fratries

Le Moulin des Prés souhaite relancer cette action déjà expérimentée avec succès.

Objectifs : maintenir les liens entre frères et sœurs placés dans différents lieux, soutenir l'histoire commune des enfants et lutter contre l'isolement affectif.

Séjours familles

L'association souhaite développer des temps de rencontre parents-enfants sous forme de séjours accompagnés.

Public : familles accompagnées à domicile, enfants confiés, familles suivies en AEMO.

Partenaires à mobiliser : Départements limitrophes, CAF, ANCV, collectivités locales.

Visites médiatisées et séjours médiatisés

Le Département identifie un besoin important sur ce sujet. Une réflexion devra être menée concernant les modalités d'organisation, l'accessibilité géographique et l'utilisation des locaux du Moulin des Prés.

Orientation n°4 : Développer des réponses de répit et de soutien

Séjours de répit-relais

Le besoin est régulièrement identifié par les professionnels de la protection de l'enfance.

L'association souhaite étudier la création de séjours temporaires permettant :

- aux jeunes de bénéficier d'un temps de respiration ;
- aux familles d'accueil de souffler ;
- aux équipes éducatives de prévenir l'épuisement.

Une étude de faisabilité devra être conduite concernant l'agrément Jeunesse et Sports, les partenariats, les lieux d'accueil et le modèle économique.

Orientation n°5 : Se positionner sur les nouvelles formes d'accompagnement

Placement à domicile (PAD)

L'association reste en veille active sur cette évolution majeure de la protection de l'enfance. Le Moulin des Prés considère que son expérience du travail avec les familles constitue un atout pour développer ce type de dispositif.

Toutefois plusieurs préalables restent à clarifier : publication de l'appel à projets, volume de places envisagé, moyens financiers associés et modalités de repli.

L'association dispose déjà de plusieurs ressources potentielles :

- assistants familiaux volontaires ;
- lieu d'accueil de Sainte-Croix ;
- gîte mobilisable ponctuellement.

Orientation n°6 : Répondre aux situations de vulnérabilité émergentes

SAS de mise à l'abri

L'association souhaite explorer la possibilité de créer un dispositif temporaire d'accueil et de stabilisation.

Les publics visés pourraient être :

- victimes de traite des êtres humains ;
- jeunes victimes d'exploitation sexuelle ;
- femmes victimes de violences.

Orientation n°7 : Devenir un acteur ressource du territoire

Le Moulin des Prés souhaite mettre davantage son expertise au service des professionnels.

Actions envisagées :

- formations ;
- colloques ;
- journées d'étude ;
- groupes de parole ;
- analyse des pratiques ;
- soutien méthodologique aux partenaires.

VI. LES ORIENTATIONS A APPROFONDIR



Plusieurs pistes ont été identifiées mais nécessitent encore des travaux complémentaires.

Séjours de rupture

Ce projet ne constitue pas une priorité à court terme.

Des éléments doivent

être étudiés :

- agrément Jeunesse et Sports ;
- besoins du territoire ;
- impact organisationnel ;
- adéquation avec les missions historiques de l'association ;
- moyens humains nécessaires.

Développement d'actions culturelles

Le Conseil d'Administration souhaite poursuivre la réflexion sur la place de la culture comme outil d'inclusion, d'émancipation et de développement personnel.

VII. LES CONDITIONS DE REUSSITE

Pour réussir ces développements, l'association s'engage à :

- préserver son identité ;
- maintenir sa qualité d'accompagnement ;
- sécuriser son modèle économique ;
- développer ses partenariats ;
- renforcer sa gouvernance ;
- soutenir les professionnels et assistants familiaux.

VIII. ÉVALUATION DU PROJET ASSOCIATIF

Le projet associatif fera l'objet :

- d'un suivi annuel par le Conseil d'Administration ;
- d'un bilan intermédiaire en 2026 ;
- d'une évaluation finale en 2028.

Chaque orientation stratégique donnera lieu à la définition d'indicateurs de suivi et de résultats.

CONCLUSION



Le Moulin des Prés souhaite poursuivre son engagement historique auprès des enfants et des familles tout en développant des réponses innovantes, souples et territorialisées.

Le développement en Haute-Garonne, la diversification des modalités d'accompagnement et le soutien aux liens familiaux constituent les axes majeurs de ce projet associatif 2023-2028.

L'association affirme ainsi sa volonté d'être un acteur engagé, innovant et reconnu de la protection de l'enfance sur les territoires de l'Ariège et de la Haute-Garonne.